

## Modèle 25

# COOPÉRATIVE - ECOPOWER

Eeklo, Asse, Beersel – Belgique

RESPONSABILITÉ	PRIVÉ & CITOYENS
<b>Responsable du programme</b>	Municipalités d'Eeklo, Asse & Beersel (Belgique)
<b>Unité de mise en œuvre du programme</b>	Ecopower cvba, une coopérative belge tournée vers les énergies renouvelables
<b>Modèle de mise en œuvre</b>	Autre <ul style="list-style-type: none"><li>• Production d'énergie renouvelable</li><li>• Fourniture d'énergie renouvelable aux citoyens locaux</li><li>• Efficacité énergétique (rénovations publiques et privées)</li><li>• Exécution de plans d'action pour l'énergie durable - Convention des Maires</li></ul>
<b>Services d'exploitation</b>	Facilitation et financement
<b>Projets financés</b>	Énergies renouvelables ; Efficacité énergétique (rénovations publiques) ; Autre (efficacité énergétique - rénovations privées)
<b>Ambitions/Objectifs</b>	Atteindre jusqu'à 50% de réduction de la consommation énergétique
<b>Bénéficiaires</b>	Secteur résidentiel privé et secteur public
<b>Mécanisme de financement</b>	Citoyens (Ecopower est une coopérative citoyenne d'énergie (REScoop) belge qui regroupe plus de 48 000 citoyens locaux)
<b>Instruments financiers</b>	Fonds privés – Ecopower émet des actions et permet aux citoyens locaux d'investir dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au niveau local.

## Récapitulatif

Ecopower cvba est une coopérative citoyenne d'énergie (REScoop) belge comptant 48 000 membres. La coopérative émet des actions et investit dans des installations de production d'énergies renouvelables, telles que les éoliennes et les panneaux solaires photovoltaïques. Tous les citoyens peuvent rejoindre la coopérative : après avoir acheté une ou plusieurs actions, ils deviennent copropriétaires des installations et participent ainsi aux bénéfices. Les adhérents ont également la possibilité d'acheter de l'électricité verte à partir de sources locales à un prix équitable. Ecopower s'adresse aussi aujourd'hui aux municipalités locales qui ont signé la Convention des Maires, mais rencontre des difficultés dans la rédaction de ses plans d'action pour l'énergie durable (PAED). En outre, Ecopower utilise les revenus des projets éoliens à Eeklo, Asse et Beersel pour payer le salaire mensuel d'un expert en PAED qui travaille (à temps partiel) pour le compte de la municipalité locale pour lancer des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique au niveau local.

## Comment cela fonctionne-t-il ?

### **Comment les coopératives citoyennes d'énergie collaborent-elles avec les municipalités locales autour des projets d'efficacité énergétique ?**

REScoop est l'abréviation anglaise de « renewable energy sources cooperative » (Coopérative citoyenne d'énergie tournée vers les sources d'énergies renouvelables). Ce genre de coopérative obéit à un modèle d'affaires où les citoyens possèdent conjointement des actions et participent à des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Les coopératives citoyennes d'énergie regroupent également les initiatives énergétiques communautaires. Les coopératives citoyennes d'énergie et les municipalités locales servent en général les mêmes bénéficiaires : les citoyens. Les coopératives citoyennes d'énergie n'ont pas nécessairement le statut juridique d'une coopérative ; elles se distinguent plutôt par leur façon de gérer leurs activités. Elles respectent généralement les 7 principes qui ont été dûment énoncés par l'Alliance coopérative internationale :

1. Adhésion volontaire et ouverte à tous
2. Pouvoir démocratique exercé par les membres
3. Participation économique des membres par le biais de la propriété directe
4. Autonomie et indépendance
5. Éducation, formation et information
6. Coopération entre les coopératives
7. Engagement envers la communauté

Tous les citoyens ont le droit de se joindre à une coopérative citoyenne d'énergie. Après avoir acheté une action de la coopérative et être devenus membres ou copropriétaires de projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique au niveau local, les membres participent aux bénéfices et peuvent même avoir la possibilité d'acheter l'électricité à un prix équitable. En outre, les membres peuvent participer activement à la vie de la coopérative : ils peuvent décider dans quoi la coopérative citoyenne d'énergie devrait investir, et sont consultés lors de la fixation du prix de l'énergie.

Les coopératives citoyennes d'énergie encadrent la transition énergétique pour établir une démocratie énergétique et elles permettent aussi aux citoyens de participer activement aux projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Le modèle des coopératives citoyennes d'énergie présente de nombreux avantages pour le climat, les citoyens et les autorités locales :

#### Les coopératives citoyennes d'énergie favorisent l'acceptation sociale des énergies renouvelables

Les mouvements d'opposition locaux aux projets d'énergies renouvelables (éoliennes, par exemple) s'éteignent lorsque les citoyens ont la possibilité d'investir et de devenir copropriétaires des installations de production dans leur quartier. Cela est particulièrement vrai lorsque les citoyens locaux sont impliqués dès le début du projet. L'implication des parties prenantes et la participation directe des citoyens favorisent l'acceptation sociale des projets d'énergies renouvelables. Les citoyens locaux ne participent pas seulement aux bénéfices, ils ont aussi accès à de l'énergie à un prix équitable.

#### Les coopératives citoyennes d'énergie rendent l'investissement individuel abordable

Tout le monde ne possède pas un toit susceptible d'accueillir des panneaux solaires, de même que tout le monde n'a pas la capacité financière d'effectuer un tel investissement. Les installations de

production des coopératives citoyennes d'énergie sont généralement détenues par un grand groupe de citoyens, principe qui rend l'investissement individuel abordable.

#### Les coopératives citoyennes d'énergie bénéficient à la communauté locale

Les coopératives citoyennes d'énergie sont évidemment tournées vers la communauté. Elles partagent généralement une partie des bénéfices avec leurs membres et utilisent le reste pour développer de nouveaux projets ou des initiatives qui profitent à la collectivité dans son ensemble. Certaines coopératives citoyennes d'énergie ont ainsi financé la construction d'une salle de concert locale durable, tandis que d'autres ont construit une station de recharge pour vélos électriques. Ainsi, tous les citoyens bénéficient des projets et des bénéfices que ces coopératives génèrent.

#### Grâce aux coopératives citoyennes d'énergie, les fonds investis restent dans l'économie locale

Les coopératives citoyennes d'énergie utilisent les sources d'énergie locales et impliquent les citoyens locaux. Ainsi, elles permettent de conserver l'argent investi, qui serait autrement perdu, au sein de la communauté locale. En outre, les coopératives citoyennes d'énergie stimulent à la fois l'emploi local et l'économie locale.

#### Les coopératives citoyennes d'énergie agissent en faveur de l'efficacité énergétique

Les revenus qui découlent des projets d'énergies renouvelables sont souvent utilisés pour financer des mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics. Certaines coopératives citoyennes d'énergie ont pris en charge l'achat de matériaux d'isolation pour des bâtiments publics, et d'autres ont construit une salle de concert durable.

- Odenwald (Allemagne) - la coopérative tournée vers l'énergie renouvelable a été mise en place par des citoyens locaux en 2009 avec le soutien de la municipalité locale. Aujourd'hui, la coopérative citoyenne d'énergie a engrangé 10 millions d'euros et a investi 36 millions d'euros dans des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Près de 3 000 membres ont accès à l'électricité verte. Une partie des bénéfices a servi à financer la construction d'une nouvelle garderie et d'une maison locale de l'énergie. Cette dernière est un bâtiment passif où les citoyens locaux peuvent obtenir des informations sur la façon d'améliorer l'efficacité énergétique globale de leurs bâtiments publics.
- Villers-le-Bouillet (Wallonie, Belgique) - la municipalité locale a soutenu le lancement d'une coopérative citoyenne d'énergie locale qui développe désormais des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.
- Gand (Flandres, Belgique) - la municipalité a soutenu activement le programme d'installation d'Energent, une coopérative belge tournée vers les énergies renouvelables. La coopérative citoyenne d'énergie locale développe des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dans la région. À l'instar d'Ecopower, Energent s'efforce de faire appliquer des mesures d'efficacité énergétique dans les habitations de leurs membres. La coopérative coordonne le processus de A à Z et les mesures sont financées par les membres.
- Saerbeck (Allemagne) - la municipalité locale a soutenu l'établissement d'une coopérative citoyenne d'énergie locale au sein de la communauté. Grâce à cette coopérative, la municipalité et ses citoyens ont financé un parc énergétique local et ont pu bénéficier de certains avantages, tels que la sécurité énergétique, des prix stables et une participation financière. Le réseau énergétique est administré par la municipalité qui gère également son propre parc éolien.

- Moulins du Haut Pays est une coopérative citoyenne d'énergie belge mise en place pour implanter 2 grandes éoliennes à Dour (Belgique). Environ 75% des actions sont entre les mains des citoyens locaux, qui vivent à proximité du projet. La municipalité locale de Dour détient les 25% restants. Cela signifie que 25% des bénéfices peuvent être utilisés par la municipalité locale pour financer des mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics.
- Pajopower (Belgique) s'adresse aux citoyens locaux et aux municipalités locales pour les aider à améliorer l'efficacité énergétique des habitations privées et des bâtiments publics. Pour les citoyens, l'organisme a mis en place un service de facilitation de la mise en place de l'efficacité énergétique, et pour les bâtiments publics, il utilise le modèle de contrats de performance énergétique. Pajopower travaille actuellement sur un projet visant à remplacer les éclairages publics par des systèmes à LED.

## **Comment la coopérative citoyenne d'énergie Ecopower collabore-t-elle avec les municipalités locales autour des projets d'efficacité énergétique ?**

Ecopower a été fondée en 1992 en tant que coopérative belge affichant trois objectifs principaux.

### 1. Investir dans des installations de production d'énergie renouvelable

Ecopower rassemble des ressources financières en faisant appel aux citoyens locaux (membres) et utilise ces fonds pour investir dans des projets d'énergie renouvelable. Dans l'idéal, les décisions concernant ces investissements et la coopérative devraient impliquer un maximum de personnes. Non seulement parce que ces personnes ont un intérêt financier dans la coopérative, mais aussi parce qu'elles ont un intérêt personnel dans le développement d'un avenir durable. Les membres peuvent acheter une ou plusieurs actions, mais une limite de 20 actions par personne est imposée. Une action coûte 250 euros et est garantie pour une période de 6 ans. Ces conditions ont été mises en place pour éviter les fluctuations brusques du capital. La coopérative est détenue de manière démocratique afin que chaque membre dispose d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Étant donné qu'Ecopower est une coopérative de droit belge, elle a l'obligation de limiter les dividendes annuels à un maximum de 6% par action. L'excédent financier peut alors être utilisé pour financer des projets moins rentables. Aujourd'hui, Ecopower possède 20 éoliennes (Eeklo, Gand, Gistel, Tournai/Dour, Waimes, Mesnil, Essen-Kalmthout, Asse), 3 installations hydro-électriques (Overijse, Rotselaar, Schoonhoven), 1 installation de cogénération (Eeklo) et 322 installations photovoltaïques décentralisées sur les toits d'écoles locales et d'habitations privées. Ces installations produisent environ 73 millions de kWh par an. En 2014, Ecopower a également construit une usine qui produit des granulés de bois pour le chauffage domestique. Cette installation affiche une capacité de production de 40 000 tonnes/an.

### 2. Proposer aux membres de l'énergie propre issue de sources renouvelables locales

En 2003, Ecopower a obtenu une licence pour fournir de l'énergie en Flandres, la région néerlandophone de la Belgique. Les membres ont donc la possibilité d'acheter de l'énergie propre issue de leurs installations de production détenues collectivement et de l'utiliser dans leurs habitations privées. Il en va de même pour les granulés de bois. Ecopower ne tire aucun profit financier de ces activités. L'électricité est vendue au prix de revient. En 2015, Ecopower a fourni 94 millions de kWh à 41 000 clients.

### 3. Promouvoir l'efficacité énergétique et le modèle d'affaires des coopératives citoyennes d'énergie

Ecopower encourage l'efficacité énergétique et a la ferme conviction que les kWh les plus écologiques sont en fait ceux que l'on peut éviter de consommer. En poussant ses membres à utiliser l'énergie de manière plus efficace et rationnelle, la coopérative vise à desservir un plus grand nombre de citoyens avec la même quantité d'énergie. Ecopower a fait récemment savoir que la consommation moyenne de ses membres est en baisse chaque année. Au cours des 8 dernières années, la consommation moyenne a ainsi diminué d'environ 40%. D'autres coopératives citoyennes d'énergie européennes ont enregistré une tendance similaire. Pour REScoop Plus, un projet Horizon 2020 (convention de subvention 696084 dans le cadre de l'appel 2015 pour le développement des marchés pour l'efficacité énergétique H2020-EE-2015-3), les coopératives citoyennes d'énergie sont en train d'analyser cette tendance avec le soutien de deux universités.

Ecopower intéresse aujourd'hui les municipalités locales en Flandres (Belgique). De nombreuses autorités locales ont signé la Convention des Maires et sont en train d'élaborer leurs plans d'action pour l'énergie durable (PAED). Cependant, le manque d'expertise, de temps et de ressources rend souvent difficile le lancement de projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dans leurs communautés locales. Ecopower propose donc une aide pour que la transition énergétique reste entre les mains des citoyens locaux. À Eeklo, Asse et Beersel, trois municipalités de la région flamande, cette approche a donné lieu à des collaborations fructueuses avec les municipalités. Ecopower a insisté pour faire appel à un large éventail de parties prenantes (par exemple, les citoyens, les organisations environnementales, les comités consultatifs, le conseil municipal local, etc.) afin de concevoir le PAED local. Des éoliennes coopératives qui permettent la participation directe des citoyens locaux ont été intégrées au projet. Tous les citoyens ont le droit de rejoindre Ecopower en achetant une ou plusieurs actions de la coopérative. De cette façon, ils sont copropriétaires des projets et participent aux bénéfices. Ecopower utilise également une partie des recettes pour payer le salaire d'un expert en PAED (employé à temps partiel). Ce dernier travaille pour le compte de la municipalité locale afin de lancer d'autres projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique pour les bâtiments publics et les habitations privées.

## Unité de mise en œuvre du programme

L'unité de mise en œuvre du programme est Ecopower cvba. La coopérative émet des actions et permet aux citoyens locaux de participer à des projets liés aux énergies renouvelables. Ils participent ainsi aux bénéfices et peuvent utiliser l'énergie propre issue de sources locales pour leurs habitations privées. Les recettes des projets liés aux énergies renouvelables sont ensuite utilisées pour payer le salaire d'un expert en énergie (employé à temps partiel) qui travaille pour le compte de la municipalité locale afin de lancer d'autres projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique pour les bâtiments publics.

<b>Structure juridique</b>	Coopérative citoyenne d'énergie (REScoop) – Ecopower cvba
<b>Description des actionnaires</b>	Les citoyens locaux sont directement propriétaires des projets liés aux énergies renouvelables
<b>Fonds propres</b>	Le capital est détenu par les citoyens locaux

<b>Actionnaires</b>	Citoyens locaux
<b>Personnel dédié au programme</b>	N/A
<b>Coût d'exploitation du programme</b>	N/A

## Organisation et partenariats

Ecopower - [www.ecopower.be](http://www.ecopower.be)

REScoop.eu - [www.rescoop.eu](http://www.rescoop.eu)

REScoop.Vlaanderen - [www.rescoopv.be](http://www.rescoopv.be)

Municipalité d'Asse - [www.asse.be](http://www.asse.be)

Municipalité d'Eeklo - [www.eeklo.be](http://www.eeklo.be)

Municipalité de Beersel - [www.beersel.be](http://www.beersel.be)

## Bénéficiaires

<b>Bénéficiaires</b>	Plusieurs parties prenantes de la société : citoyens, autorités locales, Ecopower, propriétaires fonciers
<b>Type de projets</b>	Énergies renouvelables Efficacité énergétique
<b>Soutien opérationnel</b>	Gestion et planification de projet assurées par l'unité de mise en œuvre du projet
<b>Aide financière</b>	Inconnu

## Mécanisme de financement

<b>Financement de l'unité de mise en œuvre du programme</b>	Ecopower cvba
<b>Financement des projets</b>	Les projets liés aux énergies renouvelables financent les mesures potentielles d'amélioration de l'efficacité énergétique.
<b>Mécanisme de financement</b>	Coopérative
<b>Volume des fonds</b>	N/A
<b>Type de fonds</b>	N/A
<b>Sources des fonds</b>	N/A
<b>Instruments financiers</b>	Fonds propres

## Résultats

#### - Eeklo (Flandres, Belgique)

- Développement du plan d'action pour l'énergie durable (PAED) fait en 1999
- Sélection d'Ecopower pour l'installation de 2 éoliennes en 1999
- Construction de 3 éoliennes en 2001 et 2002
- Sélection d'Ecopower pour l'installation de 2 éoliennes coopératives supplémentaires en 2011
- Expert en énergie engagé à temps partiel et travaillant pour le compte de la municipalité
- Principaux avantages pour les citoyens :
  - Acceptation sociale de l'énergie éolienne
  - Participation aux bénéfices
  - Accès à de l'énergie propre issue de sources locales
- Principaux avantages pour la municipalité locale :
  - Des bénéfices qui restent au sein de la communauté locale
  - Expert en énergie travaillant avec les citoyens et la municipalité sur le PAED
  - Mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics
  - Possibilité de réaliser un réseau de chauffage urbain

#### - Asse (Flandres, Belgique)

- Développement du plan d'action pour l'énergie durable (PAED) en collaboration avec Ecopower
- Construction de 4 éoliennes coopératives sur des terrains privés
- Expert en énergie engagé à temps partiel et travaillant pour le compte de la municipalité
- Principaux avantages pour les citoyens :
  - Acceptation sociale de l'énergie éolienne
  - Participation aux bénéfices
  - Accès à de l'énergie propre issue de sources locales
- Principaux avantages pour la municipalité locale :
  - Des bénéfices qui restent au sein de la communauté locale
  - Expert en énergie travaillant avec les citoyens et la municipalité sur le PAED
  - Mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et les habitations privées
  - Poursuite du développement de projets locaux liés aux énergies renouvelables

#### - Beersel (Flandres, Belgique)

- Développement du plan d'action pour l'énergie durable (PAED) en collaboration avec Ecopower
- Construction de 2 éoliennes coopératives sur des terrains publics
- Expert en énergie engagé à temps partiel et travaillant pour le compte de la municipalité
- Principaux avantages pour les citoyens :
  - Acceptation sociale de l'énergie éolienne
  - Participation aux bénéfices
  - Accès à de l'énergie propre issue de sources locales
- Principaux avantages pour la municipalité locale :
  - Des bénéfices qui restent au sein de la communauté locale
  - Expert en énergie travaillant avec les citoyens et la municipalité sur le PAED

- Mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et les habitations privées
- Poursuite du développement de projets locaux liés aux énergies renouvelables

## Coordonnées

### Ecopower cvba

Posthoflei 3 bus 3

2600 Berchem

Belgique

[info@ecopower.be](mailto:info@ecopower.be)

+32 3 287 37 79

## Fiche d'informations

### Infos générales

Pays	Belgique
Nom du modèle	Coopérative - Ecopower
Date de création	1992

### Description du modèle

Responsabilité	Propriété privée et citoyens
Responsable du programme	Municipalités d'Asse, de Beersel et d'Eeklo (Belgique)
Unité de mise en œuvre du programme	Ecopower cvba, une coopérative belge tournée vers les énergies renouvelables
Services d'exploitation	Facilitation et financement
Modèle de mise en œuvre	Autre <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'énergie renouvelable</li> <li>• Fourniture d'énergie renouvelable issue de sources locales</li> <li>• Efficacité énergétique (rénovations publiques et privées)</li> <li>• Exécution de plans d'action pour l'énergie durable - Convention des Maires</li> </ul>
Types de projets financés	Énergies renouvelables Efficacité énergétique (rénovations publiques) Autre (efficacité énergétique - rénovation privées)
Bénéficiaires	Secteur résidentiel Secteur public
Couverture géographique	3 municipalités locales dans la région flamande : Beersel Asse Eeklo

### Descriptif des modalités financières



Financement du projet	Citoyens - financement privé par le biais de la coopérative citoyenne d'énergie (Ecopower)
Mécanisme de financement de projet	Citoyens (par le biais d'Ecopower, une coopérative belge)
Instruments financiers	Fonds propres (Ecopower émet des actions et permet aux citoyens locaux d'investir dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au niveau local).
Modèle de remboursement	Les mesures d'efficacité énergétique sont financées par les recettes issues des installations d'énergies renouvelables

### Profil de risque du projet

Risque lié aux résultats	Propriétaires
Ressources	Inconnu
Risque financier	Propriétaires (fonds propres)

### Exigences du modèle

Besoins en personnel	Inconnu - cela dépend de la taille du projet
Exigences en matière de fonds propres	Inconnu - cela dépend de la taille du projet
Besoins de financement	Inconnu - cela dépend de la taille du projet

### Indicateurs clés du modèle

Volume d'investissement depuis la création	50 millions d'euros
Taille du projet (ou du portefeuille de projets)	50 millions d'euros
Niveau moyen d'économie d'énergie	Inconnu

### Maturité du développement

Stade de développement/de mise en œuvre	Mature
Maturité du développement opérationnel	Mature
Maturité du développement financier	Mature

### Qualification du modèle

Niveau d'établissement	Bien établi
Potentiel de croissance	Important
Évolutivité du modèle	Élevée
Reproductibilité du modèle	Élevée
Impact sur les comptes publics	Élevée

## Sources

[www.rescoop.eu](http://www.rescoop.eu)

[www.cityinvest.eu](http://www.cityinvest.eu)